

## COMMISSION DE LA MAGISTRATURE



### **Poste vacant d'avocat public de la République de Vanuatu**

La Commission de la Magistrature souhaite recruter un candidat qualifié pour le poste d'avocat public au sein du bureau de l'Avocat public, avec une prise de fonction immédiate.

**Poste :** Avocat public

**N° de poste :** 10020

**Échelon salarial :** SPL 9.5

**Statut de l'emploi :** Contrat de 5 ans

**Organisme statutaire :** Bureau de l'Avocat public

**Ministère :** Ministère de la Justice, de la Jeunesse et des Services communautaires

#### **Rôle :**

L'Avocat public a pour responsabilité de fournir à ses clients, une représentation et des conseils juridiques du plus haut niveau, d'exercer un rôle exécutif de cadre supérieur et de superviser l'ensemble de l'administration du bureau. Il est également chargé de fournir des orientations juridiques, administratives et financières efficaces afin de garantir que des services juridiques de qualité soient accessibles aux personnes démunies de la République de Vanuatu.

#### **Fonctions et responsabilités :**

- Veiller à la bonne gestion administrative et financière de l'ensemble du bureau.
- Être responsable de l'attribution et de la gestion de tous les affaires civiles et pénales devant la Cour d'appel.
- S'assurer que le test d'éligibilité pertinent est appliqué aux clients dans les affaires civiles et pénales.

- Être responsable de la délégation des responsabilités le cas échéant.
- Être responsable de la pétition pour l'admission des juristes à la Cour suprême.
- Assurer la direction et la mise en œuvre de l'orientation politique et de la planification stratégique du bureau.
- Communiquer efficacement et établir une relation professionnelle avec les autres parties prenantes du secteur de la justice.
- Approuver les recommandations de nomination par le panel de recrutement et faire part des recommandations à la Commission de la Magistrature et à la Commission de la Fonction publique pour nomination.
- Assurer le leadership de supervision et des rôles de mentorat auprès de tous les agents.
- Promouvoir et assurer le développement professionnel des collègues.
- Diriger les orientations politiques, la coordination inter-agences et la politique du secteur de la justice.
- Assurer la direction et la coordination de la politique budgétaire et l'allocation des ressources.
- Établir l'orientation stratégique de l'agence.
- Approuver les nouvelles initiatives politiques et les budgets supplémentaires pour le bureau.
- Approuver et soumettre le rapport annuel du bureau au Parlement.
- Représenter le bureau de l'Avocat public devant la commission permanente du parlement ou toute institution publique pertinente si nécessaire.

**Qualifications requises :**

- Titulaire d'un master en droit ou d'un diplôme équivalent délivré par une institution reconnue ;

- Autorisé à exercer le droit à Vanuatu.
- Excellente connaissance de la législation et de la jurisprudence de Vanuatu.
- Dix (10) à quinze (15) ans d'expérience dans le domaine juridique (contentieux) et la gestion.
- Satisfaire à toutes les exigences de la loi sur la Charge d'avocat public et la loi sur les Auxiliaires de justice (telle que modifiée).

**Compétences particulières et expérience :**

- Excellentes compétences en matière de plaider, d'analyse, de résolution de problèmes et de recherche juridique.
- Excellentes compétences en matière de gestion et de leadership.
- Bonne connaissance des systèmes gouvernementaux.
- Excellentes compétences en matière de gestion du temps, de communication et d'organisation.
- Bonne connaissance des exigences en matière de confidentialité entre avocat et client.
- Capacité à traiter avec sensibilité les clients confrontés à des problèmes juridiques complexes.
- Maîtrise de l'anglais, du français et du bichlamar.
- Connaissance de la loi sur la Charge d'avocat public et des politiques concernées.
- Doit être médicalement apte et disposé à travailler en dehors des heures normales de travail ou à voyager si nécessaire.
- Faire preuve d'honnêteté et d'intégrité irréprochable.

Les candidatures doivent être reçues au plus tard le 31 décembre 2025, avant la fermeture des bureaux, et doivent être adressées au :

Secrétaire  
Commission de la Magistrature  
C/SPR9041,  
Port-Vila, Efate  
République de Vanuatu

Tél : 678-26715 [m] 7744066 - Email : [jshem@vanuatu.gov.vu](mailto:jshem@vanuatu.gov.vu)

